



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B.P.7
68171 RIXHEIM CEDEX

Tél. : 03 89 64 59 59

Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE TRAVAUX

st.travaux@rixheim.fr

404 / VOI / 2026

ARRÊTÉ

Portant autorisation d'occupation du domaine public parking Pierre Braun

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

- Vu l'ordonnance du 1er septembre 1945 portant étatisation de la Police dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2542-2, L 2213-1, L 2213-6 et L 2215-4 ainsi que le Code des Communes,
- Vu le décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958 relatif à la police de la circulation routière (Code de la route), modifié et complété,
- Vu les arrêtés interministériels des 22 octobre 1963, 24 novembre 1967 et 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière, modifiés et complétés,
- Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,
- Vu la demande du Centre technique municipal en date du 16 octobre 2026, pour des travaux de marquages,

Arrête :

Article 1^{er} : Le circulation ainsi que le stationnement, sur le parking Pierre Braun, Grand rue Pierre Braun, sera interdit à tout véhicule.

Article 2 : La signalisation par panneaux BK6a1, seront mise en place par le Centre technique municipal, 48h avant le démarrage du chantier, ainsi que des barrières pour interdire toute circulation de véhicules, le jour des travaux.

Article 3 : Tout véhicule en infraction sera mis en fourrière aux frais de son propriétaire.

Article 4 : Ces mesures s'appliqueront du 20 au 23 octobre 2026.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la ville, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg ou via l'application « Télérécours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 6 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rixheim,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur Philippe WOLFF, adjoint en charge de la voirie, du plan de circulation et des mobilités douces,
- Centre technique municipal, 28 rue de Pologne, 68170 RIXHEIM,
- Service travaux, 28 rue Zuber, 68170 RIXHEIM,

Fait à RIXHEIM, le 16 octobre 2026

Le Maire :



A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, representing the name Catherine Mathieu-Becht.

Catherine MATHIEU-BECHT

Publié sur le site internet de la commune de RIXHEIM le 16 OCT. 2026